

COSM **ANNIVERSAIRE** INFO

Bulletin d'information du service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 889 74 42

www.ne.ch/cosm
cosm@ne.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

N° 2021/Edition spéciale 7 Février 2021

ENTRETIEN DE MME JOSIANE JEMMELY

Josiane Jemmely est députée au Grand conseil depuis 2013. Engagée au Parti socialiste neuchâtelois en 2008, elle a été conseillère générale à La Chaux-de-Fonds (2012-2017) et membre de la CICM (2006 à 2017), dont elle a présidé la « Commission migration féminine ».

Josiane Jemmely est aussi présidente de la Communauté africaine des Montagnes neuchâteloises, conseillère spéciale de l'Amicale des femmes noires de La Chaux-de-Fonds, membre de l'association NeuchàToi et du Forum tous différents-tous égaux.

Elle a reçu, en 2017, le prix Salut l'étranger !, pour son engagement associatif, plus spécifiquement pour l'organisation de la manifestation « L'Afrique, un nouveau regard », dans le cadre de NeuchàToi 2006 et pour l'organisation de journées de dialogue interculturel, favorisant la compréhension entre les cultures et la cohésion sociale.



Photo : COSM

Dans cet entretien, la forme masculine est utilisée afin de faciliter la lecture, toutefois, elle désigne aussi bien les hommes que les femmes.

1^{ÈRE} PARTIE - ENGAGEMENT PERSONNEL



Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours et dans quel contexte vous êtes arrivée en Suisse ?

Josiane Jemmely : Je suis d'origine camerounaise. Je suis née en 1964 et je travaille depuis quelques années déjà, dans le domaine de la santé.

Je suis venue pour la première fois en Suisse en 1995, pour y rendre visite à ma famille et cette visite a abouti à une union conjugale. J'ai vécu dans le bas du canton, les premières années, avant de m'installer, en l'an 2000, à La Chaux-de-Fonds. Depuis que je vis ici, je ne suis retournée au Cameroun que deux fois.



Quelles ont été vos premières impressions de la Suisse et de Neuchâtel ?

Josiane Jemmely : J'ai tout de suite été très impressionnée par la propreté, la ponctualité de ce pays, étonnée de voir, aussi, que nous n'avions, parfois, pas la même manière de fonctionner. Il y avait des choses que je pouvais faire spontanément chez moi mais que je ne pouvais pas faire ici, comme, par exemple, dire bonjour à un inconnu.

Q Comment avez-vous été amenée à vous engager dans l'espace public et quels ont été les déclics de vos différents engagements (députée au Grand conseil, conseillère générale, présidente d'association, etc.) ?

Josiane Jemmely : J'ai toujours été très sensible à l'injustice, animée par une envie d'agir, la volonté d'améliorer les conditions de vie des gens. La meilleure façon pour moi était de m'engager politiquement et de m'investir dans le monde associatif pour être plus proche et à l'écoute des gens, pour mieux comprendre leur situation.

Concernant ma communauté, j'ai toujours eu le souci d'être un soutien pour que tous puissent trouver leur place au sein de la société d'accueil et que tous puissent se sentir bien. Pour cela, j'ai œuvré pour être un pont entre ma communauté et les autorités.

Mais mon engagement va au-delà de mon soutien à la communauté. Promouvoir, exiger l'égalité, l'égalité de traitement, lutter pour la justice sociale ont été et restent mes principales motivations. Ce qui est important pour moi c'était et c'est de ne pas rester spectatrice mais d'aller là où les décisions se prennent pour apporter ma petite pierre à l'édifice.

Q Ce terrain fertile c'est le canton de Neuchâtel qui vous a permis facilement de vous engager en politique et de vous investir dans le milieu associatif ?

Josiane Jemmely : Disons que l'on peut s'engager à Neuchâtel plus facilement que dans d'autres cantons. Et ce terrain fertile a été un atout, un élément motivant pour mon engagement politique et associatif.

Après avoir reçu le prix Salut l'étranger ! en 2007, j'avais été approchée par un ancien sénateur pour rejoindre le Parti socialiste. Il avait été très sensible à mon engagement associatif, à ma mobilisation pour l'intégration des jeunes et des migrants. J'organisais, à cette époque déjà, beaucoup d'événements ce qui m'avait permis d'être reconnue, de faire valoir certaines revendications légitimes et de donner aussi à la communauté africaine une visibilité dans le canton.

Q Qu'ont représenté, au sein de votre communauté, vos élections au Conseil général de La Chaux-de-Fonds et au Grand conseil ?

Josiane Jemmely : Cela a été une grande fierté avec la conscience que nous étions désormais acteurs et pas simplement spectateurs. Nous voulions participer activement à la vie de la cité.

Ces élections ont permis à la communauté africaine de se sentir reconnue, valorisée. Elles ont permis et apporté aussi une confiance. Les gens se disaient : « Nous pouvons faire les choses nous aussi, nous pouvons participer aux décisions et apporter notre pierre à la construction de ce pays ». Pour la communauté c'était donc vraiment un gain qui leur a apporté une certaine reconnaissance, au sein de la société neuchâteloise.

Q Qui sont aujourd'hui vos électeurs-électrices ?

Josiane Jemmely : Il y a certainement ma communauté d'origine qui se mobilise toujours lorsque je me présente. Mais au-delà, mes électeurs sont toutes celles et ceux qui éprouvent et vivent des injustices et pour qui je me bats au quotidien, des Neuchâteloises et Neuchâtelois qui apprécient mon action politique, mais aussi les autres communautés étrangères, puisque mon action va au-delà de la communauté africaine. J'élargis ma sphère d'action avec une politique qui concerne l'ensemble de la population.

Q Qu'est-ce que vos différents engagements vous ont permis de réaliser ? Je pense notamment à vos priorités qui sont l'intégration professionnelle des jeunes, notamment d'origine étrangère, l'égalité et la non-discrimination, la cohésion sociale ?

Josiane Jemmely : Avant tout et ce qui est essentiel, c'est la participation dans un sens large des communautés. Le fait de participer, de contribuer à la construction de la société et de ne pas être toujours à la marge permet de casser une image figée des communautés qui ne s'exprimeraient dans l'espace public que par l'organisation de fêtes et qui n'auraient rien d'autre à apporter à la société.

Aujourd'hui ces communautés ont une porte-parole et même peut-être des porte-paroles, j'ose le croire, et aujourd'hui elles sont fières de participer à l'action politique neuchâteloise.

Mais pour revenir aux actions plus spécifiques, il y a notamment l'ouverture de certains services publics à la communauté africaine suite au travail collectif que nous avons mené avec Thomas Facchinetti et des membres de la CICM. Thomas Facchinetti et Didier Berberat ont activement œuvré pour aider à trouver des solutions à l'insertion professionnelle des jeunes, cette catégorie de gens qui se trouvaient sur le bord du chemin et qui avaient du mal à trouver facilement du travail, à cause de leur patronyme. Aujourd'hui il faut reconnaître que les choses avancent et vont dans le bon sens. C'est une bonne chose et il faut encourager cela.

Plus spécifiquement, par mes actions au niveau associatif, les événements que j'ai pu organisés ont permis à certaines personnes issues de la communauté africaine de décrocher des emplois. J'œuvre encore aujourd'hui pour trouver des places d'apprentissage et de travail chaque fois que je peux. Au niveau des places d'apprentissages, à titre individuel, j'ai pu, grâce à mon réseau et mes connexions, placer plusieurs personnes dans des places d'apprentissage, certaines personnes au CEFNA, d'autres au CIFOM, et encore aujourd'hui il y a actuellement un jeune que j'ai recommandé qui suit une formation à la commune de La Chaux-de-Fonds. L'intégration des jeunes reste une préoccupation première qui me pousse à agir encore aujourd'hui.

Q Vous avez été représentante des collectivités étrangères à la CICM. Qu'est-ce qu'une telle commission représente pour les collectivités ? Que signifiait pour vous un tel mandat et quels étaient vos objectifs ?

Josiane Jemmely : La CICM est une instance consultative qui a joué un rôle important et déterminant dans de nombreux domaines, notamment celui de l'intégration professionnelle des migrants. Nous avons, en son temps, fait plusieurs recommandations au sein de cette instance qui ont été prises en compte par le Conseil d'Etat et qui ont donné quelques résultats encourageants.

Il faut reconnaître et dire que la CICM reste un organe important pour la transmission des doléances des personnes issues de la migration et pour continuer à émettre des propositions, pour qu'il y ait des améliorations ou pour agir là où ça ne va pas. Ça reste un organe vraiment déterminant.

Au niveau de la commission migration féminine, nous avons à l'époque beaucoup travaillé pour améliorer les conditions de vie des travailleuses du sexe par exemple.

Nous avons permis de changer une loi pour que ces femmes soient mieux protégées. C'étaient des propositions qui allaient dans le sens d'une amélioration des conditions de vie de ces femmes.

Il y a eu d'autres prises de positions notamment pour les nouveaux arrivants avec une explication de leurs droits et devoirs, des initiatives que nous relayions auprès de nos associations. Conscientiser les personnes sur leurs droits, le rôle qu'ils doivent jouer en tant que citoyens, l'utilisation des droits politiques, ce sont des choses qui nous ont beaucoup préoccupés au sein de nos travaux et dont nous avons été les principaux relais au sein de nos communautés respectives.

2^{ÈME} PARTIE - LA POLITIQUE D'INTEGRATION

Q Le Canton de Neuchâtel a été le premier canton suisse à mettre en place une politique publique d'intégration et une loi sur l'intégration des étrangers. Qu'est-ce que cela représente/signifie pour vous, en tant que personne issue de la migration ?

Josiane Jemmely : C'est une loi unique en Suisse, un atout et un bel outil. Le Canton a toujours été avant-gardiste. Cette tradition d'ouverture, cette approche de l'intégration, mais aussi la loi de 1996 et sa révision en 2013, sont une fierté pour notre canton. C'est aussi un privilège pour les migrant-e-s qui vivent dans le canton de Neuchâtel. Je ne peux qu'encourager le Canton à poursuivre les efforts, faire en sorte que la loi soit vraiment appliquée et qu'elle puisse prendre pleinement son sens.

Q L'ouverture du Canton de Neuchâtel est souvent mise en avant, notamment via la reconnaissance et la scolarisation des enfants clandestins (Jean Cavadini) ou encore par le fait qu'il accorde aux étrangers le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et plus récemment le droit de vote au niveau cantonal (Cst NE 2002) aux personnes étrangères, ce qui n'est pas le cas de la majorité des autres cantons suisses. Qu'est-ce que de tels droits représentaient / représentent pour les personnes étrangères ?

Josiane Jemmely : Nous sommes vraiment privilégiés et j'aime à dire que nous sommes des sujets et non des objets. Je suis fière de vivre à Neuchâtel, j'aime ce canton, j'aime vendre ce modèle lorsque je suis à l'extérieur du canton et je n'ai pas de gêne à le dire. Quand on regarde tout ce qui a été fait jusqu'ici, je me dis que j'ai de la chance de vivre dans ce canton. Et je pense que ces acquis, il faut les protéger, les valoriser et en faire bon usage.

Q Avez-vous été amenée à prendre part à certains débats sur les questions du droit de vote et d'éligibilité, dans le cadre de vos différents mandats ?

Josiane Jemmely : Ces droits octroyés permettent une reconnaissance. Les personnes se disent qu'elles sont reconnues comme étant des personnes apportant une contribution au canton et comme des citoyens à part entière. On se sent appartenir à ce canton.

En 2007, quand il y a eu ce vote sur l'éligibilité des étrangers, j'étais à la CICM. Nous avons mobilisé nos communautés de manière à ce qu'elles puissent massivement participer à ce vote. Nous avons vraiment espoir et nous pensions que nous irions encore plus de l'avant si la loi passait.

Le canton nous a donné la chance, nous devons la saisir et être des citoyens qui contribuent, participent, parce qu'ils ont aussi leur mot à dire lorsque les objets sont soumis aux votations. La communauté africaine, et les autres migrants d'ailleurs, sont conscients des enjeux.

Je peux dire qu'aujourd'hui la communauté africaine a pris conscience de ce que représente le vote et l'intérêt des droits politiques. De ce point de vue, elle est au clair. Maintenant, comme dans toutes les communautés, il faut continuer de sensibiliser, mobiliser, lorsque les objets sont soumis aux votations. Notre engagement en tant qu'élu-e- est primordial car nous sommes aussi les porte-paroles de ces communautés, nous sommes leurs vitrines. Tant qu'elles nous voient au-devant de la scène, elles ont envie de participer. C'est pour ça qu'on doit se battre et toujours être présent.



Est-ce que la relève est assurée selon vous ?

Josiane Jemmely : Oui, il y a des personnes, des jeunes, qui ont envie de participer. Mais il faut encore les stimuler à développer cette culture de l'action politique. Il faut les aider, les soutenir. Il y a un travail d'encouragement à faire. C'est encore un peu timide. C'est vrai que je suis là et que d'autres sont là aussi, et qu'ils s'en contentent. Mais je pense que le jour où je décrocherai, il y aura comme un déclic qui leur permettra de se lancer. Le talent est là, le potentiel aussi.



Qu'est-ce que la politique d'intégration et la loi sur l'intégration ont apporté, selon vous, depuis 30ans ? Qu'est-ce qui a pu être réalisé ? Et qu'est-ce qui reste à faire ? Que reste-t-il à accomplir pour tendre vers l'égalité et le bien-être pour tous, les objectifs de la Loi sur l'intégration et la cohésion multiculturelle ?

Josiane Jemmely : Si j'observe ma communauté, nous avons aujourd'hui des jeunes qui sont bien formés. La communauté regorge de talents qui sont à même de la représenter valablement le moment venu. De ce point de vue, il n'y a pas de souci. Il faut juste continuer le travail de sensibilisation et d'encouragement.

D'une manière plus générale, il faut que tous les services de l'État, et je le dis avec un grand espoir, soient ouverts à la diversité. J'aimerais voir cette population neuchâteloise représentée dans toute sa diversité, au sein de tous les services, qu'ils soient communaux ou cantonaux, que l'on y retrouve toutes ces composantes de la population neuchâteloise.

C'est ce qu'il manque encore aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il y a encore des services où l'on ne voit pas certaines personnes qui sont pourtant les composantes de la population neuchâteloise. Et ces manquements peuvent être corrigés. Je pense que les autorités entendent ces doléances et qu'elles agiront afin que l'on ait une société neuchâteloise représentée dans les différents services. Cela permettra de gommer les inégalités sociales et les discriminations auxquelles peuvent être sujettes certaines personnes issues de la migration.

Il faut que l'ensemble de la population neuchâteloise puisse se reconnaître dans toutes ces instances. Tout le monde doit pouvoir participer et être impliqué dans la construction de notre belle cité neuchâteloise.

Le canton m'a donné la chance de vivre ici, et j'essaie de donner le meilleur de moi-même tout en gardant mon indépendance, ma liberté d'expression, tout en restant moi-même, en ayant toujours le souci des plus faibles de notre société. C'est vraiment cette tâche-là qui m'incombe au premier plan et j'aimerais toujours pouvoir l'assumer et être au plus près de ma conscience.

Entretien réalisé le 5 février 2021 par Zahra Banisadr, spécialiste en migration et relations interculturelles, et Andrea Gajo, stagiaire, au COSM.